

De: Gilbert COSTEDOAT <enquete.zac.laregrippiere@gmail.com>
Envoyé: samedi 9 décembre 2017 19:35
À: dgs@mairie-laregrippiere.fr
Objet: Fwd: Enquête d'utilité publique pour l'opération de « ZAC multi-sites » – La Regrippière (44)

Bonjour Madame
Comme convenu, pour mettre dans le registre
Merci
Cordialement
Gilbert Costedoat

----- Message transféré -----

De : Lydie
Date : 28 novembre 2017 à 17:12
Objet : Enquête d'utilité publique pour l'opération de « ZAC multi-sites » – La Regrippière (44)
À : enquete.zac.laregrippiere@gmail.com

- Mr. GAINVILLE
Habitant à la REGRIPIERE au Souchais

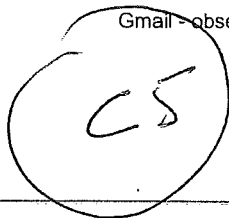
Bonjour,

Je reviens vers vous, concernant l'enquête de la ZAC multi sites située à la Regrippière.
J'aimerais apporter mon avis à ce sujet au niveau parcelle:

- Tout d'abord, ce projet de ZAC multi-sites est un beau projet.
- Ensuite, je tiens à préciser qu'il faudra que les infrastructures publiques suivent, que l'un va avec l'autre. Que pour attirer des futurs familles/couples ou autres, il faut envisager de construire ou agrandir certaines infrastructures présentes ou futurs.
- Cependant, les futurs parcelles nécessite réflexion sur plusieurs points, plus particulièrement l'aménagement intérieur des futurs ZAC multi-sites comme le stationnement, la sécurité avec les trottoirs, des espaces pour les enfants ... (mais ça est un autre point).
- D'ailleurs, je soutiens le compte rendu et les propos de Mme BIOTTEREAU et de Mr EMERIAU concernant la zone du Souchais.
- Enfin, veillons à ce que notre commune conserve un cadre de vie agréable, qu'elle devienne un territoire où il fait bon vivre et non une ville dortoir.

Cordialement

Mr. GAINVILLE



Gilbert COSTEDOAT <enquete.zac.laregripiere@gmail.com>

observations enquête publique ZAC La Reggripière - garage Terrien

2 messages

Nad <
À : enquete.zac.laregripiere@gmail.com

15 décembre 2017 à 08:36

De : Nadine Pinault

5 rue des Carrières

44330 LA REGRIPIERE

A l'attention de Mr Costedoat

Bonjour,

J'ai acquis en avril 2016 une maison au 5 rue des Carrières, avec le terrain faisant face à cette maison, et mitoyen avec le site du garage Terrien : parcelle 321.

Après lecture de l'étude d'impact sur le projet de ZAC, je viens vous faire part de mes observations sur la partie qui me concerne directement : le garage Terrien.

Je souhaite attirer l'attention sur le mur de séparation entre le garage et mon jardin. En effet, il y a une différence de niveau entre les parcelles que j'ai schématisé sur la photo jointe : niveau du garage et niveau de mon jardin. Aussi, j'aimerais savoir ce qu'il adviendra du mur de séparation, et s'il est possible de conserver ce mur (qui a un intérêt esthétique de mon côté car étant en pierre, avec des parties enduites) et si des mesures seront mises en œuvre pour éviter un éboulement d'un côté ou de l'autre.

Cette déclivité est d'autant plus accentuée en bout de parcelle contigue 2452 en allant vers le ruisseau du Chaizeau.

Par ailleurs il apparaît dans ce mur des petits trous d'évacuation qui arrivent dans mon jardin (proche du hangar vers le budléia) ; il faudra qu'on détermine à quoi ils servent (trop plein des eaux de surface ?)

Il est évoqué dans l'étude que la toiture du garage est composée de fibro ciment, quelles mesures seront prises pour éviter les poussières lors de l'évacuation des plaques ? Ce point particulier n'est pas évoqué dans la partie impact sur la santé (poussières).

Avant le démarrage des travaux, je souhaiterais dans la mesure du possible avoir connaissance du mode opératoire des travaux de démolition de l'ancien garage : méthode, évacuation des déblais, creusement, retrait des cuves, mise à niveau du terrain. Je prendrai certainement contact avec Besnier Aménagement.

A-t-il été évoqué dans les débats la possibilité d'un emplacement commercial sur le site du garage Terrien (pour une future boulangerie/épicerie/marchand de journaux etc) ?

Pour compléter les informations sur la faune, je vous informe que j'ai vu une salamandre noire et orange cet automne à proximité du garage Terrien (sur la route devant le 5 rue des carrières, oct 2017), que 2 chauves souris (pipistrelle commune ?) parcourent la rue des carrières le soir, et qu'on y entend à la nuit tombée un hibou ou une chouette.

Recevez, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes sincères salutations.

CS
TSUP

Nadine Pinault



Garanti sans virus. www.avast.com



face 5 rue des carrières.JPG
1584K

Nad <shabushabu@club-internet.fr>
À : enquete.zac.laregripiere@gmail.com

15 décembre 2017 à 08:37

[Texte des messages précédents masqué]



face 5 rue des carrières.JPG
1584K